



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation
10.12.2013

L'an deux mille treize et le seize décembre à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Présents : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes BORELLO, COMBES Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs RAYNAL, DE GUALY, Mme DESFARGES-CARRERE, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET Mr GALINIÉ, Mmes PORTAL, ESPIÉ, THUEL.

N° 13/100

Absents excusés : Mr MARTY, Mlle CARLES, Mr RASKOPF, Mme BORIES, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, DELBES, Mme RAHOU, Mr LE ROCH.

Secrétaire : Mr DELPOUX.

Objet de la délibération

Rapporteur : Madame Bertrand

**MOTION RELATIVE A
LA REHABILITATION
COLLECTIVE "DES
FUSILLES POUR
L'EXEMPLE"**

La Première Guerre mondiale, avec son cortège de 60 millions de combattants, de 20 millions de blessés, de 9 millions de morts, de 4 millions de veuves et de 8 millions d'orphelins aura été un théâtre de l'horreur humaine sans précédent,

Aujourd'hui, alors que les derniers acteurs de cette tragédie ont disparu, qu'une généreuse fraternité a remplacé la férocité belliqueuse des nations et que, selon les termes de Victor Hugo "l'esprit de conquête a été transfiguré en esprit de découverte", il est grand temps d'honorer nos morts, tous nos morts, et de reconnaître, sans distinction aucune, qu'ils l'ont tous été pour la France.

Adopté à l'unanimité

Le Conseil Municipal, réuni ce jour, tient à affirmer sa volonté que la France s'engage à la réhabilitation collective des 650 fusillés pour l'exemple de la guerre de 1914-1918.

Plongés dans un désespoir sans fond, ces soldats refusèrent d'être des sacrifiés.

Immergés dans la boue, dans l'atrocité des combats, jusqu'au bout de la souffrance humaine, ils ont néanmoins fait front, au milieu d'une indicible sauvagerie, armés de leur courage et d'une souveraine humanité.

Rien ne pourra jamais décrire autant ceux qui l'ont vécu, l'horreur dans laquelle ils ont été plongés.

A ce jour des commémorations du centenaire du premier conflit mondial, « un large consensus existe dans notre société pour estimer que la plupart de ces soldats n'étaient pas des lâches » mais de "bons soldats, qui avaient fait leur devoir et ne méritaient pas la mort", souligne le rapport remis au Ministre des Anciens Combattants, Monsieur Kader Arif par le groupe de travail animé par le Président du Conseil scientifique de la Mission du centenaire Antoine Prost.

Les circonstances sont aujourd'hui connues, le débat sur les faits est tranché, il reste à en trier les conséquences au plan mémoriel et symbolique, pour réintégrer pleinement les fusillés dans la mémoire nationale.

Car c'est devant cette mémoire-là que nous sommes aujourd'hui engagés dans notre responsabilité de français et plus encore dans celle des femmes et des hommes qui ont à reconnaître ceux qui sont morts dans le devoir et dans la dignité.

Cela fait aujourd'hui un siècle que ce conflit a débuté et depuis sa conclusion, malgré les multiples demandes formulées, l'État tarde toujours à reconnaître la mémoire de ceux qui ont pourtant bel et bien existé, combattu et livré jusqu'à leurs ultimes forces d'hommes debout avant de tomber pour la France.

Il est temps aujourd'hui que la République unisse, dans une mémoire apaisée, tous ces soldats qui sont mort pour elle ou par elle...

Hier lors du lancement de la commémoration du centenaire, le chef de l'État a évoqué cette page de notre Histoire en annonçant avoir demandé au ministre de la Défense qu' "une place soit accordée à l'histoire des fusillés aux Invalides". "Je souhaite au nom de la République qu'aucun Français qui participèrent à cette mêlée furieuse ne soit oublié", a-t-il expliqué,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DEMANDE à Monsieur le Président de la République que la France prononce officiellement la réhabilitation collective des 650 "fusillés pour l'exemple" de la guerre de 1914 - 1918.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 26 mars 2014
Jacques LASSERRE
Maire